

CHENÔVE

# Employés municipaux : la masse salariale fait encore débat

Lors du vote du budget primitif, l'élu municipal d'opposition Philippe Neyraud (LR) a pointé l'importance de la masse salariale municipale à Chenôve. La majorité a expliqué en quoi sa politique s'appuie pleinement, au plus près du terrain, sur les services municipaux.

« Vous avez beaucoup parlé des investissements, de la transition écologique, des écoles, mais pas beaucoup du budget de fonctionnement », a reproché, le 7 février, l'élu d'opposition Philippe Neyraud (LR) lors de la séance d'adoption du budget primitif de la Ville de Chenôve. L'adjoint Patrick Audard (PS) avait précédemment exposé les chiffres de ce budget s'équilibrant à hauteur de 24 484 594 €, en apportant cette précision : « Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 24 484 594 € ; cela correspond en réalité à 25 500 000 € de dépenses réelles : ce montant se compose pour 66 % de dépenses de personnel ».

« Des agents qui œuvrent sur le terrain »

« La masse salariale, ce sont des agents publics qui, au quotidien, œuvrent sur le terrain pour l'émancipation de chacun. Sport, culture, éducation représentent 50 % parmi ces charges de personnel », a exposé Patrick Audard, le soulignant : « C'est un personnel qui est dans la ville, au contact de la population, et qui a l'expertise de la partie sportive, culturelle, éducative, qui est donc la richesse de notre collectivité dans l'exécution de ses



« Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 24 484 594 €. Ce montant se compose pour 66 % de dépenses de personnel », selon l'adjoint Patrick Audard (PS). Photo d'illustration Le Progrès/Serge NALTCHAYAN

« La masse salariale continue d'être particulièrement élevée. »  
Philippe Neyraud (LR), élu d'opposition



missions au quotidien. Un personnel compétent en interne pour gérer les demandes de subventions, organiser les choses... Nous avons surtout un trésor culturel et humain qui est ce personnel, ces agents publics : avec du personnel bien formé, bien considéré, bien équipé, nous répondons de mieux en mieux aux usagers ».

« La masse salariale continue d'être particulièrement élevée, augmentant de 2,4 % pour un total de 409 emplois budgétaires, soit 326 emplois budgétaires en équivalent temps plein », a critiqué Philippe Neyraud (LR), chef de file du groupe d'opposition « Le Bon Sens à Chenôve ». Et de pointer également « l'explosion des contrats de prestation

de service avec une augmentation de 46 %, sans parler des achats de prestation de service en hausse aussi » : « Tout cela représente une masse salariale indirecte ! ».

« Des envies dans toute l'agglomération »

Au sujet de ce budget consacré en grande partie à la masse salariale, Bruno Haberkorn (EELV) a remarqué que la qualité du service public à Chenôve faisait « des envies dans toute l'agglomération et au-delà : un service des sports et de la culture très dynamique, une ville fleurie, un service éducation performant qui travaille à ce que notre label "cité éducative" ne reste pas lettre morte, et un CCAS (centre communal d'action sociale, ndlr) particulièrement sollicité ces derniers temps ».

Et de reprocher à la droite « qu'elle soit sarkozyste ou macroniste, de n'avoir que la réduction des fonctionnaires comme solution pour équilibrer le budget » : « Chenôve se souvient encore des conséquences liées à la disparition de postes de fonctionnaires de police. Il faudrait également parler de la destruction progressive du ministère de l'environnement et de l'ONF (Office national des forêts, ndlr) : dans la zone Natura 2000, qui concerne Chenôve et va jusqu'à Nuits-Saint-Georges ; il n'y a qu'un seul animateur qui gère l'ensemble des dossiers. Alors oui, Chenôve est un employeur important de notre commune, mais donner des coups de canif à cet important tissu social serait suicidaire ! »

Anne-Françoise BAILLY

## Arrêts de travail pointés du doigt : « Un procédé détestable »

« Pour les années 2019 et 2020, on s'aperçoit qu'il y a eu de sérieux problèmes d'absence du personnel municipal. En 2019, cela représente sur 329 agents, un nombre de 18 jours d'absence par agent permanent », a relevé l'élu Philippe Neyraud (LR). Et d'enfoncer le clou : « Cette tendance s'observe aussi en 2020 : on a décompté 240 arrêts de travail pour maladie ordinaire, et là, on ne parle pas des accidents du travail ou des longues maladies. On arrive alors à un total hallucinant de 5 252 jours travaillés perdus ! Un chiffre impressionnant : ce qui veut dire que 109 femmes et

49 hommes, employés municipaux, ont eu un arrêt de travail ordinaire en 2020, soit presque une personne sur deux au niveau de votre effectif ». Philippe Neyraud l'affirme : « pour qu'il y ait autant d'absence, il y a manifestement un vrai problème de gestion des ressources humaines à la Ville de Chenôve ». Et de faire référence à une récente « grève » ; terme réfuté par le maire Thierry Falconnet (PS). « Il n'y a pas eu de grève, ni de débrayage... En revanche, une trentaine d'agents du centre technique municipal, sur les 450 que compte la collectivité, ont manifesté leur rejet de l'application de la loi de modernisation

publique, votée par ce gouvernement qui impose les 1 607 heures de travail annuel. C'est un recul sur les avantages sociaux des agents de la Ville parce que cette collectivité, depuis des années, avait effectivement, pour des raisons objectives, octroyé des avantages sociaux à son personnel. »

« Un procédé détestable »

Et le maire de s'indigner : « Je trouve que le procédé de pointer l'absentéisme du personnel municipal est particulièrement détestable, car dans l'absentéisme du personnel municipal, on a

des gens qui sont en longue maladie, qui affrontent des cancers, qui affrontent des maladies... ».

Philippe Neyraud est revenu à la charge : « Ce n'est pas parce qu'il y a de l'absentéisme que je veux supprimer de l'emploi à Chenôve... Mais il faut s'interroger pourquoi les gens sont malades comme ça ? Il y a sûrement un problème ; et quand il y a un problème, on essaye de trouver une solution ! ».

Pour l'élu de la majorité Didier Girard, évoquant l'amalgame entre simple arrêt de travail et longue maladie, Philippe Neyraud a fait une « lecture fautive des journées d'absence de travail ».

AHUY

## Carton plein pour le centre de loisirs

Malgré le manque de neige, une quarantaine de jeunes enfants qui fréquentent assidûment le centre de loisirs d'Ahuy, étaient très concentrés, mercredi 16 février au matin, au sein de la structure acqueducienne dirigée par Charlene Rey. Et pour cause, l'activité proposée aux jeunes (seize de la maternelle et vingt-quatre de l'élémentaire), ce jour, était un atelier de fabrication de skis, de planches de snowboard, de luges.

« L'idée est ensuite, pour eux, de tester leur création (à base de cartons) en allant glisser sur un coin d'herbe dans la commune ; ils seront accompagnés par nos animateurs », explique Charlene Rey. Qui indique aussi que les enfants ont bénéficié cette semaine d'une sortie à la patinoire de Dijon, ainsi que d'une sortie luge dans le Jura. Ils finiront la semaine tous ensemble autour d'une « raclette party ».

N. L. (CLP)

40

Comme le nombre d'enfants présents pour cette première semaine de vacances au centre de loisirs d'Ahuy. « C'est le maximum que nous pouvons accueillir », précise Charlene Rey, directrice.



Les enfants se sont appliqués à réaliser leur création. Photo LBP/N. L.



Ce jeune Acqueducien a confectionné sa planche de snowboard. Photo LBP/N. L.